



solidaires.org

international@solidaires.org

Non-lieu pour les indépendantistes Kanak : le combat contre le colonialisme et pour l'indépendance continue !

L'Union syndicale Solidaires a pris connaissance de la décision de non-lieu vis-à-vis des 7 militants et militantes Kanak de la Cellule de coordination des actions de terrain (CCAT) qui ont été déporté-es et incarcéré-es durant des mois à la suite des mobilisations du printemps 2024 dans ce pays.

Cette décision judiciaire est importante pour chacun et chacune de ces militant·es Kanak, et pour leurs proches. Au-delà, elle l'est pour tout le peuple Kanak, pour toutes celles et tous ceux qui vivent en Kanaky, pour toutes les personnes éprises de justice : leur déportation et leur emprisonnement était bien une décision politique du colonialisme de l'Etat français.

Rappelons aussi que ce qui a motivé la révolte du printemps 2024 était le mépris du gouvernement français et de ses supporters qui voulaient imposer une modification des règles concernant le collège électoral en Kanaky, remettant ainsi en cause des accords destinés à permettre le processus de décolonisation. C'est l'Etat français qui porte la responsabilité du désastre humain, social, économique, conséquence des décisions du printemps 2024.

C'est bien de cela dont il s'agit : il faut en finir avec le temps des colonies, en Kanaky comme dans les autres colonies françaises !

L'Union syndicale Solidaires, qui s'était inscrite dans les campagnes de solidarité menées notamment par le collectif national Solidarité Kanaky, réaffirme son soutien aux mouvements indépendantistes Kanak, à leurs luttes pour le droit à l'autodétermination du peuple Kanak. Leur combat contre les tenant·es de la Nouvelle Calédonie française est aussi une composante de la lutte internationale contre l'extrême droite, partout dans le monde.

**Solidarité internationaliste !
Solidarité syndicale avec nos camarades de l'USTKE !**